



Avril 2008

Mensuel des
Amis de Bousval

Editorial

La vallée de la Dyle en amont de Bousval...

Après un hiver où chacun s'est replié chez soi, voilà que revient tout doucement le printemps. Quelques membres des Amis de Bousval ont participé avec Environnement-Dyle à la constitution d'un dossier de sauvegarde d'une zone naturelle remarquable dans les anciens bassins de décantation de la sucrerie.

La Direction Générale Nature et Environnement de la Région wallonne va jusqu'à comparer le site aux Marais d'Harchies, reconnus comme zone humide d'intérêt international. En effet, depuis 1990, environ 200 espèces d'oiseaux ont été répertoriées à Genappe soit presque 60% de l'avifaune wallonne des deux derniers siècles.

Rien que ces deux dernières années, pas moins de 112 espèces d'oiseaux ont été observées dont un grand nombre sont rares ou en déclin. Les bassins de décantation de Genappe constituent donc bien un des sites ornithologiques majeurs de Wallonie.

De plus, le site présente un intérêt entomologique non négligeable avec une vingtaine d'espèces de libellules et autant de papillons inventoriées, dont plusieurs sont rares ou menacées en Wallonie.

Vous souhaitez en savoir plus ? Venez visiter l'exposition de photos du site (photos prises essentiellement par Dimitri Crickillon et Vincent Mahieu) et visionner la projection d'un film présentant la réserve naturelle de Gentissart.

Quand : Du 4 avril au 7 mai.
Où : A l'Espace 2000, Hôtel de ville de Genappe pendant les heures d'ouverture de l'administration.

POL

Prochaines activités du Cercle

Visite exceptionnelle du parc du château de Bousval, rue du Château 33

Le dimanche 4 mai à 14 h 30, un rendez-vous particulier : cette année, le nouveau propriétaire du

Bienvenue à la prochaine réunion de notre Cercle

Mardi 1^{er} avril 2008 à 20 h 15

Salle Béqipont à Noirhat (derrière la chapelle)

Au gré des pages suivantes

Ce qu'ils font près de chez nous	2
L'école à l'Hôpital et à Domicile asbl (EHD)	2
Enfants, enseignants et parents ont ratissé	3
Activités et manifestations à Bousval	3
Nouvelles de Bousval	4
On nous écrit	4
Autre point de vue concernant l'article "Fait divers... banal?"	4
Jardinage	4
Ephémérides d'avril	4

château de Bousval nous fera l'honneur de nous recevoir pour une visite du parc entourant sa demeure, ceint du long mur en briques que nous connaissons tous.

Par une visite guidée, bien encadrée, nous pourrons ainsi découvrir le charme de son étang, des multiples essences d'arbres centenaires, voir aussi - pour la plupart d'entre nous la première fois - "notre" château (ne fait-il pas partie de notre patrimoine et de notre histoire à nous tous) "côté jardin"... Si la météo est clémente, le verre de l'amitié sera offert par notre hôte, sur la grande terrasse du château !

Nombre très limité de personnes (habitant Bousval).

Réservation indispensable : M. Lemoine 010.61.20.92

oooooooooooooooo

Une quadricentenaire en point de mire !

Try au Chêne Jeu Concours Avril 2008

Découvrez chaque mois une photo de la chapelle du Try-au-Chêne, affichée en quatre endroits de Bousval :

- la porte d'entrée de la superette
 - l'entrée de la pharmacie
 - le tableau d'affichage à l'entrée du préau de l'école Sainte-Marie
 - la porte d'entrée de l'école communale,
- et aussi publiée sur le site web des Amis de Bousval

<http://www.lesamisdebousval.be>

Communiquez-nous avant le 10 avril vos annonces non commerciales, vos suggestions et vos articles pour les mois de mai et suivants

Par courrier : à l'adresse du Cercle - voir ci-dessous

Par courriel : bousval@swing.be

Par téléphone : 067.77.19.11 ou 010.61.36.78

Notre site : <http://www.lesamisdebousval.be>

Participez au jeu-concours en répondant à la question :

quel est l'endroit précis (lieu, lieu-dit, rue, chemin ou sentier) d'où a été prise la photo ?

Votre réponse, mentionnant aussi vos nom et adresse, peut être

- soit envoyée par e-mail à concours@lesamisdebousval.be
- soit déposée dans une des deux urnes situées
 - a) à la superette de Bousval
 - b) à l'entrée de la pharmacie
- soit adressée par courrier postal à
Concours photo
Avenue des Habitations Modernes 53
1470 Bousval

Votre réponse à la question de ce mois est attendue au plus tard le 20 avril. La bonne réponse sera donnée dans la prochaine parution du Bousvalien.

Les trois personnes qui auront totalisé le plus grand nombre de bonnes réponses au terme des onze questions de l'année 2008 recevront un petit cadeau-souvenir des Amis de Bousval.

Bonnes promenades sur les chemins et sentiers de Bousval qui, de loin et même de très loin, mènent à la découverte du site majestueux du Try-au-Chêne.

Les Amis de Bousval

Réponse à la question du mois de mars 2008

La photo a été prise à Bousval sur le chemin du Grand Arbre (chemin n° 11 à l'Atlas des Chemins Vicinaux), non loin du chemin de crête.

Ce qu'ils font près de chez nous

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile, a.s.b.l. (EHD)

Encore une Bousvalienne bénévole !

L'association « L'Ecole à l'hôpital et à domicile » a été créée il y a 25 ans. Elle assure le suivi scolaire de centaines d'enfants hospitalisés ou malades à domicile.

Un projet de vie

Les enfants suivis par EHD sont nombreux. A titre d'exemple, en 2005-2006, pas moins de 5.700 heures de cours individuels ou collectifs ont été dispensées gratuitement aux enfants malades ou accidentés, âgés de 3 ans et demi à 18 ans ; à domicile, une centaine de familles bénéficient de l'appui des 420 enseignants volontaires qui composent EHD en Communauté française.

Les services de l'association s'adressent à tous les élèves ne pouvant pas reprendre une scolarité normale durant leur traitement et leur convalescence. Dépêcher une équipe d'enseignants pour une grippe ou une intervention de courte durée n'aurait pas beaucoup de sens... Les familles qui s'adressent à nous sont généralement confrontées à des accidents ou à des maladies longues à traiter, comme les cancers, les leucémies, les maladies chroniques telles que la mucoviscidose, des troubles psychologiques graves...

Car malgré la gravité des pathologies, tout espoir n'est jamais perdu, loin de là : la grande majorité des enfants

accompagnés par EHD gagnent leur combat contre la maladie. Les statistiques à Charleroi, par exemple, sont extrêmement positives : 95% des jeunes reprennent le chemin de l'école.

Autant qu'ils y soient convenablement préparés, non ?

En effet, une longue expérience de terrain a montré que le soutien scolaire peut aussi contribuer à leur rétablissement : lorsqu'une convalescence s'installe dans la durée, le fait de continuer à ancrer l'enfant dans la vie active, de lui fixer des objectifs à atteindre, de lui offrir un espace de valorisation loin des tracés et angoisses générés par sa maladie, le maintiennent en projet et, plus largement, en vie. S'il est mieux dans sa tête, il devrait se sentir mieux dans son corps.

Des cours sur mesure

La force de EHD : livrer un enseignement (maternel, primaire ou secondaire) adapté au niveau et aux besoins de chaque élève. Concrètement, le soutien d'un enfant de primaire se traduit par des cours de deux heures, en moyenne, deux fois par semaine. Un élève en humanités pourra bénéficier de cours quotidiennement si sa santé le lui permet.

Même si ses leçons particulières s'avèrent efficaces l'élève ne réussira pas à coup sûr son année s'il ne travaille pas de son côté, en solo ou avec ses parents. Le professeur est présent pour expliquer la matière, la contextualiser, différencier l'essentiel de l'accessoire... mais il ne peut pas voir en deux heures ce qui aurait été appris en huit heures. Toutefois, parents et professeurs restent conscients que lutter contre la maladie est la priorité de l'enfant. S'il ne réussit pas son année, le travail accompli lui aura au moins servi à maintenir ses acquis.

Autre constat posé par l'équipe de EHD, réajuster un élève à sa classe réclame un travail d'équipe entre les enseignants bénévoles et l'école de l'enfant pour transmettre les différents cours, prévoir les interrogations, faire éventuellement passer des examens...

En effet, suivre le programme général de la Communauté française ne suffit pas ; installer une webcam dans la classe et une connexion sécurisée entre le PC de l'élève et son école non plus. Cette initiative soutiendra l'apprentissage et contribuera à maintenir un lien entre l'élève et ses camarades de classe, mais reste insuffisante. Dans ces conditions, la solution pourrait être de combiner des leçons par Internet - l'école avertirait l'élève des moments-clés de la semaine - et des cours accompagnés par EHD. Ceux-ci ont aussi pour avantage de permettre à l'enfant de maintenir des contacts sociaux fréquents avec le monde extérieur.

EHD en résumé :

Pour qui ?

L'association, active dans toute la Wallonie (à l'exception de Liège), à Bruxelles, à Gand, à Anvers et dans le Limbourg, s'adresse aux élèves malades ou accidentés qui ne peuvent avoir accès à un enseignement subsidié et dont l'absence de l'école est couverte par un certificat médical. Les enseignants volontaires se rendent aussi bien à l'hôpital (si l'établissement où l'enfant est soigné ne dispose pas d'infrastructure scolaire) qu'au domicile de l'élève.

Par qui ?

Les professeurs de l'association travaillent bénévolement. Ils sont tous qualifiés : instituteurs, régents, licenciés, ingénieur, juristes, logopèdes, interprètes... actifs ou à la retraite. Des formations ponctuelles et régulières sont proposées aux professeurs de l'association. Elles sont animées par des professionnels de l'Enseignement et de la Santé.

Pratique :

Vous désirez proposer vos services comme enseignant bénévole ? Besoin d'un renseignement ? En savoir plus ? Rendez-vous sur « www.ehd.be » ou bien contactez l'agence du Brabant wallon :

Chantal Comelieu ☎ 010.61.16.99

chantal.comelieu@skynet.be

Et/ou :

Mimie de Volder ☎ 010.40.14.88

mimiedevolder@tele2allin.be

oooooooooooooooooooo

Enfants, enseignants et parents ont ratissé jardins et sentiers

Tel était le titre d'un article paru le 6 mars dans le journal "Le Soir".

L'information concernait une initiative citoyenne initiée par les enseignants, parents et élèves de l'école Sainte-Marie.

Leur volonté ? Poser un geste fort en vue de sensibiliser tout un chacun face à ce fléau qui gangrène notre société : l'incivilité. C'est bien ainsi qu'il faut appeler le réflexe qui consiste à se débarrasser de déchets n'importe où. De prime abord, cette démarche peut susciter l'émoi : « Quoi ! Des enfants sont maintenant obligés de se mobiliser pour récupérer les déchets ? Et la commune dans tout cela ? »

Reprenons les choses dans l'ordre.

Oui, l'école est le lieu adéquat pour développer des projets pédagogiques qui combinent instruction et éducation.

Oui, de nombreux parents, occupés professionnellement, n'arrivent plus à consacrer beaucoup de temps pour enseigner à leur progéniture les règles de savoir vivre.

Dès lors, pourquoi faire l'impasse sur un exercice pédagogique comme celui de l'école Sainte-Marie ? Avant de descendre sur le terrain avec les enfants, ils ont eu droit à des cours théoriques sur le sujet. Pour bien assimiler un cours, rien de tel que l'exercice pratique !

Oui, la commune est également mobilisée dans la sauvegarde de notre cadre de vie. L'évacuation de dépôts sauvages fait aujourd'hui encore partie du quotidien des agents communaux. L'argent et le temps consacrés à cette occupation nous privent inutilement de ressources pour des projets plus porteurs.

En conclusion, il ne tient qu'à nous de poursuivre la voie tracée par les enfants en acceptant leur invitation rédigée en ces termes.

Chiche ou vox clamat in deserto ?

GDU



Activités et manifestations bousvaliennes...

A vos agendas pour les prochains mois !

Avril**Une quadricentenaire en point de mire**

Quiz photo (voir article en première page)

Les Amis de Bousval - www.lesamisdebousval.be

010.61.18.50 - 010.61.50.70

04 **Exposition « Une réserve naturelle à Genappe »**

au Hôtel de Ville, Espace 2000 à Genappe

7/5 (Voir éditorial en première page)

Vernissage 4 avril à 18 h

Environnement Dyle et Les Amis de Bousval

067.78.08.42 (le soir)

29 **Une nuit à l'école**

Ecole Communale - 067.77.21.10

Mai**Une quadricentenaire en point de mire**

Quiz photo

Les Amis de Bousval - www.lesamisdebousval.be

010.61.18.50 - 010.61.50.70

04 **Visite exceptionnelle du jardin du château de Bousval** (réservée aux habitants de Bousval)

Rue du Château 33 - 14 h 30

Réservation obligatoire : 010.61.20.92

Les Amis de Bousval

12 **Célébrations exceptionnelles du 400^{ème} anniversaire de la chapelle du Try-au-Chêne**

10 h - Eglise de Bousval : Hommage à N.D. du Try-au-Chêne et départ de la procession

11 h - Messe en la chapelle présidée par Mgr Van Cotte

12 h 30 Ferme de la Baillerie : repas champêtre
PAF : 12 € pp.

Réservations : 0474.79.76.96 -
067.77.17.40

Comité du 400^{ème} anniversaire Try-au-Chêne

Nouvelles de Bousval

Cette année exceptionnellement il n'y aura pas de goûter-dansant des aînés de Bousval la seconde semaine après Pâques. Différentes raisons nous ont fait reporter cette activité.

oooooooooooooooo

De nombreux amoureux du site de la chapelle du Try-au-Chêne ont réagi à l'enquête publique concernant la plantation de haies aux alentours de la chapelle. Le paysage qui fait la beauté du site pourrait être complètement défiguré. L'horizon qui en fait sa particularité serait rompu et brisé.

oooooooooooooooo

Le Cercle d'Histoire de Genappe et ses amis ont sorti un ouvrage à l'occasion du jubilé du professeur Gaston Braive. Il s'intitule « Chemins d'histoire ». Il intéresse à plus d'un titre les habitants de Bousval. Tout d'abord Gaston Braive habite à Bousval et a grandement contribué à faire connaître l'histoire du village. Ensuite, ce sont plusieurs articles concernant Genappe mais aussi notre village (reprise de deux articles importants : « Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et l'hostellerie de Noirhat » et « Fermiers et ouvriers agricoles saisonniers flamands en Brabant wallon »). Et finalement, c'est aussi le choix d'une superbe photo du sentier pour illustrer la jaquette du livre. Ce sentier du bois Goffaux était celui qu'empruntaient principalement aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles les ouvrières de la filature Breuer (Basse-Laloux). Ce sentier n° 75 a été régulièrement dégagé par les Amis de Bousval et par Environnement-Dyle.



POL

On nous écrit

Autre point de vue concernant l'article

“Fait divers... banal !?”

Je pratique quotidiennement l'arrêt de bus "Etang" dont on montre une image apocalyptique dans Le Bousvalien de mars.

Habitant à proximité le long de la chaussée, je stationne à cet endroit chaque matin depuis plus de 10 ans pour me rendre au travail. La plus grande crainte que j'éprouve quotidiennement est : "Est-ce que le chauffeur du bus me verra et s'arrêtera ?" ou en cas de retard : "Est-ce que mon bus passera ?". L'installation de l'éclairage l'année passée a considérablement diminué ma crainte principale.

Bien qu'effectivement les automobilistes aient "parfois" le pied un "peu" lourd, je ne me suis jamais sentie en danger. Il m'est même arrivé, par jour de verglas, de faire signe à certains inconscients de ralentir... pour leur propre sécurité.

L'accident qui est arrivé à cet endroit il y a quelques semaines et dont le résultat s'étale dans ces colonnes est

un accident, pas un acte volontaire. Un conducteur fatigué qui s'endort au volant en fin de soirée doit-il être comparé à un "cow-boy", un "meurtrier" ? Je ne le pense pas.

Lorsqu'on choisit d'habiter hors d'une agglomération, le long d'une chaussée fréquentée, (et c'était pire avant l'ouverture de la RN25), faut-il vraiment s'offusquer du trafic et ses risques inhérents ?

Je ne mets bien sûr pas en cause l'absolue nécessité de limiter la vitesse à 50 km **dans** le village et de sécuriser l'abords des écoles par une zone 30, mais je pense aussi qu'il vaut mieux prendre la mesure de chaque situation et ne pas faire feu de tout bois. En effet, cette attitude alarmiste risque de rendre moins crédible d'autres demandes ou projets plus légitimes et plus réalistes.

Il me reste à espérer que le site incriminé soit remis en état, particulièrement l'éclairage, afin d'assurer un strict minimum de confort aux utilisateurs des transports en commun.

Bien entendu, le point de vue exprimé ici l'est à titre personnel.

PMO

Jardinage

Ephémérides d'avril

Pelouse :

- Tondez régulièrement la pelouse.
- Scarifiez votre pelouse.
- Passez un désherbant sélectif trois jours avant de tondre et jetez les déchets de tonte traités.

Jardin :

- Taillez les bruyères d'hiver.
- Taillez les arbres et arbustes qui ont fini de fleurir.
- Traitez contre les limaces.
- Semez les annuelles en place (souci, bleuet, capucine, nigelle).
- Mettez les plantes aquatiques.

Potager :

- Semez concombres, cornichons, fèves des marais, pois, carottes, salsifis, cerfeuil, épinards et laitues.
- Semez aussi la plupart des choux.

Truc :

Jetez une bonne poignée d'ortie dans un grand arrosoir d'eau. Utilisez cette décoction une semaine après pour arroser vos rosiers et vos plantes pour les débarrasser de leurs pucerons.

Calendrier de floraison :

En avril fleurissent les Aubretia, Bergenia, Doronicum (marguerite), fritilaire, narcisse, Caltha, amélanchier, Berberis, Cænomeles, Genista, Magnolia stellata et soulangeana, Mahonia, Pieris, Kerria.

FAB

Imprimeur : Meradel s.a.
Chaussée de Nivelles 26
1472 Vieux-Genappe
Tél. : 067.78.06.88
Fax : 067.64.90.97